

## Du 8 au 10 septembre : la CCFI partenaire de la Foire Agricole, Commerciale et Artisanale d'Hazebrouck

La Foire Agricole, Commerciale et Artisanale d'Hazebrouck est de retour à l'Espace Flandre, du 8 au 10 septembre pour sa 77<sup>ème</sup> édition. La CCFI est partenaire de cet événement incontournable de la rentrée, réunissant 190 exposants et plus de 40 000 visiteurs en 2022.

Samedi et dimanche, des producteurs de la marque alimentaire territoriale « Je suis de Flandre » et l'Office de tourisme Destination Cœur de Flandre seront présents au sein du stand CCFI. Cet événement annuel est l'occasion de mettre en lumière les cultures, produits et producteurs qui font partie de l'identité du territoire et participent à l'attractivité du Cœur de Flandre.

### Au programme :

#### Samedi :

- > 9h - 20h : Présence des producteurs « Je suis de Flandre »
  - Brasserie Bellenaert (Bière – Bailleul)
  - Le Goût des Flandres (Pâtes – Bailleul)
  - La Terferme (Charcuterie de porc – Terdeghem)
  - Paul et Maria (Boulangerie – Sainte-Marie-Cappel) – jusqu'à 15h
  - Henri STAES (Pomme de terre – Hondeghem) – de 15h à 20h
- > 15h – 17h : Animation – Gagnez des lots « Je suis de Flandre » en répondant à des questions sur la CCFI et son territoire.
- > Stand Office de Tourisme Destination Cœur de Flandre

#### Dimanche :

- > 9h – 19h : Présence des producteurs « Je suis de Flandre »
  - Brasserie Bellenaert (Bière – Bailleul)
  - Le Goût des Flandres (Pâtes – Bailleul)
  - La Terferme (Charcuterie de porc – Terdeghem)
  - La Ferme Hennion (Produits laitiers de vache – Bailleul)
  - Paul et Maria (Boulangerie – Sainte-Marie-Cappel) – jusqu'à 15h
- > 15h – 17h : Animation – Gagnez des lots « Je suis de Flandre » en répondant à des questions sur la CCFI et son territoire.
- > Stand Office de Tourisme Destination Cœur de Flandre

>>>> Programme complet sur le site de la CCFI [ICI](#)

>>>> Plus d'information sur la Foire Agricole, Commerciale et Artisanale d'Hazebrouck [ICI](#)

ARNEKE  
BAILLEUL  
BAVINCHOVE  
BERTHEN  
BLARINGHEM  
BOESCHEPE  
BOSEGHEM  
BORRE  
BUYSSCHEURE  
CAESTRE  
CASSEL  
EBBLINGHEM  
EECKE  
FLETRE  
GODEWAERSVELDE  
HARDIFORT  
HAZEBROUCK  
HONDEGHEM  
HOUTKERQUE  
LE DOULIEU  
LYNDE  
MERRIS  
METEREN  
MORBECQUE  
NEUF BERQUIN  
NIEPPE  
NOORDPEENE  
OCHTEZEELE  
OUDEZEELE  
OXELAERE  
PRADELLES  
RENSCURE  
RUBROUCK  
SAINT-SYLVESTRE-  
CAPPEL  
SAINTE-MARIE-CAPPEL  
SAINT-JANS-CAPPEL  
SERCUS  
STAPLE  
STEENBECQUE  
STEENVOORDE  
STEENWERCK  
STRAZEELE  
TERDEGHEM  
THIENNES  
VIEUX-BERQUIN  
WALLON-CAPPEL  
WEMAERS-CAPPEL  
WINNEZEELE  
ZERMEZEELE  
ZIJTDFENNIF

## La CCFI engagée auprès du monde agricole

Territoire à dominante rurale, la CCFI est engagée dans la préservation et la valorisation du patrimoine agricole et alimentaire. **La labellisation de la CCFI pour son « Projet Alimentaire Territorial (PAT) émergent »,** par le ministère de l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt, en août 2021, est le symbole de cet engagement. Le diagnostic est en cours d'élaboration avant la présentation des axes stratégiques puis la déclinaison du plan d'actions. Ce PAT a pour ambition de **déployer une politique agricole et alimentaire au service d'une alimentation locale, saine et durable en Flandre intérieure.** Il vise également, à agir en faveur d'une production agricole relocalisée et à renforcer la résilience alimentaire du territoire.

>>>> + d'infos sur le PAT [ICI](#)

### La Flandre intérieure, terre agricole :

- > **74 %** de surfaces agricoles sur le territoire soit **47 200 hectares** (source : Télépac 2020) ;
- > **962 exploitations agricoles** (source : RGA 2020) ;
- > **20 %** du tissu d'entreprise du territoire ;
- > Les **principales productions végétales** sont : **les céréales** (44 % Surface Agricole Utile (SAU)), **la pomme de terre** (14 % SAU), **le lin** (6 % SAU) et **la betterave** (4 % SAU) ;
- > **62 %** des exploitations font de l'élevage dont **55 %** d'élevages bovins ;
- > **17 %** des exploitations s'inscrivent dans une démarche de circuits courts

ARNEKE  
BAILLEUL  
BAVINCHOVE  
BERTHEN  
BLARINGHEM  
BOESCHEPE  
BOESEGHEN  
BORRE  
BUYSSCHEURE  
CAESTRE  
CASSEL  
EBBLINGHEM  
EECKE  
FLETRE  
GODEWAERSVELDE  
HARDIFORT  
HAZEBROUCK  
HONDEGHEM  
HOUTKERQUE  
LE DOULIEU  
LYNDE  
MERRIS  
METEREN  
MORBECQUE  
NEUF BERQUIN  
NIEPPE  
NOORDPEENE  
OCHTEZEELE  
OUDEZEELE  
OXELAERE  
PRADELLES  
RENSCURE  
RUBROUCK  
SAINT-SYLVESTRE-  
CAPPEL  
SAINTE-MARIE-CAPPEL  
SAINT-JANS-CAPPEL  
SERCUS  
STAPLE  
STEENBECQUE  
STEENVOORDE  
STEENWERCK  
STRAZEELE  
TERDEGHEM  
THIENNES  
VIEUX-BERQUIN  
WALLON-CAPPEL  
WEMAERS-CAPPEL  
WINNEZEELE  
ZERMEZEELE  
ZIVTDFENF

## « Je suis de Flandre » : Une marque-symbole d'un engagement en faveur d'une alimentation locale



Action phare du PAT, la marque alimentaire territoriale « Je suis de Flandre » a été inaugurée l'année dernière à l'occasion de la Foire Agricole d'Hazebrouck par Valentin Belleval, président de la CCFI et Elizabeth BOULET, Vice-présidente en charge de l'aménagement durable du territoire, de la transition écologique et solidaire, de l'environnement et du plan climat. Cette marque a pour objectif de **valoriser et faire connaître les savoir-faire des producteurs,**

**éleveurs et artisans du territoire.** Elle s'adresse, tant aux **consommateurs** désireux de manger des produits locaux issus de Flandre intérieure, qu'à des **producteurs** sensibles aux enjeux d'une production locale et durable souhaitant intégrer une démarche collective.

## Le local au centre de la démarche

**Elaborée dans le cadre d'une démarche participative et partenariale,** les grilles de critères et le cahier des charges ont été co-construits avec les producteurs. **Ainsi, les produits ont été répartis en fonction des 6 grilles de critères suivantes :**

- Végétal brut (pomme, poire, courge, fraise, pomme de terre...),
- Végétal transformé (spécialités céréalières, soupes, jus de pomme, farine...),
- Animal brut (miel, lait, viande non assaisonnée...),
- Animal transformé (charcuterie, fromage, crème, beurre...),
- Artisan alimentaire – produit végétal transformé (pain, pâtisserie...),
- Bière.

Pour chaque catégorie, les produits doivent respecter des **critères indispensables** (au moins **80% de matières premières issues du territoire de la CCFI** ; en cas de transformation, elle doit avoir lieu sur le territoire de la région Hauts-de-France ...) et **des critères importants** (vente en circuit-court ou vente directe, accès à l'extérieur pour le bétail...). Ils peuvent également remplir des **critères optionnels**. Par exemple, une attention particulière est accordée aux producteurs qui mènent une démarche environnementale et/ou sociale ou encore qui a obtenu un label (bio, HVE...) attestant d'une qualité particulière.

>>>> + d'infos sur la marque « Je suis de Flandre » [ICI](#)

## Un nouvel appel à manifestation à l'automne

Gérée par la CCFI avec l'appui de l'Office de tourisme intercommunal Destination Cœur de Flandre, la marque "Je suis de Flandre" rassemble actuellement **17 producteurs et 167 produits agréés**. Pour les producteurs qui souhaitent rejoindre la démarche et apposer le logo « Je suis de Flandre » sur leurs produits, **un nouvel appel à manifestation sera lancé à l'automne 2023**.

### A propos de la CCFI

La Communauté de communes de Flandre intérieure, née le 1<sup>er</sup> janvier 2014, est située aux carrefours des pôles du Dunkerquois, de l'Audomarois, de la métropole Lilloise et de la Belgique.

Organisée autour des pôles urbains d'Hazebrouck, d'une part, de Bailleul et de Nieppe, d'autre part, la CCFI est composée de 50 communes et de 104 198 habitants sur un territoire principalement rural.

Deuxième Communauté de communes la plus peuplée de France, la CCFI déroule son projet de territoire autour de la transition écologique, de l'alimentation via le Plan Alimentaire Territorial, la mobilité, des aménagements qui préparent l'avenir et développent son attractivité. Sa marque territoriale illustre son engagement quotidien au service des communes, des habitants et des acteurs du territoire « Cœur de Flandre ».

## CONTACT PRESSE

Service communication / [communication@cc-flandreinterieure.fr](mailto:communication@cc-flandreinterieure.fr)

**Communauté de communes de Flandre intérieure**  
222 bis rue de Vieux-Berquin 59190 Hazebrouck  
☎ +33 (0)3 74 54 00 59 / [www.cc-flandreinterieure.fr](http://www.cc-flandreinterieure.fr)

ARNEKE  
BAILLEUL  
BAVINCHOVE  
BERTHEN  
BLARINGHEM  
BOESCHEPE  
BOESEGHEN  
BORRE  
BUYSSCHEURE  
CAESTRE  
CASSEL  
EBBLINGHEM  
EECKE  
FLETRE  
GODEWAERSVELDE  
HARDIFORT  
HAZEBROUCK  
HONDEGHEM  
HOUTKERQUE  
LE DOULIEU  
LYNDE  
MERRIS  
METEREN  
MORBECQUE  
NEUF BERQUIN  
NIEPPE  
NOORDPEENE  
OCHTEZEELE  
OUDEZEELE  
OXELAERE  
PRADELLES  
RENESECURE  
RUBROUCK  
SAINT-SYLVESTRE-  
CAPPEL  
SAINTE-MARIE-CAPPEL  
SAINT-JANS-CAPPEL  
SERCUS  
STAPLE  
STEENBECQUE  
STEENVOORDE  
STEENWERCK  
STRAZEELE  
TERDEGHEM  
THIENNES  
VIEUX-BERQUIN  
WALLON-CAPPEL  
WEMAERS-CAPPEL  
WINNEZEELE  
ZERMEZEELE  
ZIIVTDFENF